

Partenariat Derriennic Associés - AFNOR

A l'heure du développement exponentiel de l'intelligence artificielle, le cabinet d'avocats Derriennic Associés et AFNOR, l'organisme spécialiste des normes volontaires, ouvrent ensemble une plateforme visant à réunir toutes les organisations qui s'interrogent sur les bonnes pratiques à adopter en matière de contractualisation.

Ce partenariat stratégique est noué en parallèle des activités de la commission « Intelligence artificielle », créée début 2018 par AFNOR, qui permet à la France de participer à la définition de normes volontaires au plan international.

La synergie des expertises de Derriennic Associés, reconnu comme l'un des acteurs incontournables du marché du droit des nouvelles technologies et d'AFNOR représente une alliance sur mesure pour répondre aux enjeux des bonnes pratiques dans le domaine de l'intelligence artificielle. (communiqué)

Fil rouge de Juristes_associés



Vous êtes abonnés :

Connectez-vous avec votre login et votre mot de passe.

Vous souhaitez vous abonner :

[Cliquez-ici](#)

A propos

Juristes_associés est un bimensuel de stratégie et de management dédié aux professionnels de services autour du droit des affaires. [Lire la suite](#)

🏠 7 rue Pache - 75011 Paris

☎ +33 1 44 62 94 73

✉ caura.barszcz@gmail.com